

**Assemblée générale**

Distr. générale  
24 octobre 2001  
Français  
Original: anglais

**Cinquante-sixième session**

Point 131 de l'ordre du jour

**Financement du Tribunal pénal international  
chargé de juger les personnes accusées de violations graves  
du droit international humanitaire commises  
sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991**

**Rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal  
international chargé de juger les personnes accusées  
de violations graves du droit international humanitaire  
commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991,  
pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2000**

**Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent document est le sixième rapport annuel sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991. Il porte sur l'exercice terminé le 31 décembre 2000.

Dans sa résolution 54/239 B du 15 juin 2000, l'Assemblée générale a confirmé sa décision d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 106 149 400 dollars (montant net : 95 942 600 dollars) pour inscription au Compte spécial du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. Le montant brut des dépenses imputées sur ce crédit pendant l'exercice s'est élevé à 100 465 700 dollars (montant net : 89 561 100 dollars), ce qui représente une réduction d'un montant brut de 5 683 700 dollars (montant net : 6 381 500 dollars) par rapport aux prévisions.



**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1	3
II. Rapport sur l'exécution du budget de 2000 .....	2-13	3
III. Décision à prendre par l'Assemblée générale .....	14	6
<b>Annexes</b>		
I. Indicateurs de résultat pour 2000 .....		7
II. Activités financées par les contributions volontaires et les fonds d'affectation spéciale .....		11

## I. Introduction

1. Le rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2000 est présenté en application des résolutions de l'Assemblée générale 49/242 B du 20 juillet 1995 et 54/239 B du 15 juin 2000.

## II. Rapport sur l'exécution du budget de 2000

Tableau 1

### Crédits ouverts et dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Crédits ouverts (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Écart (3) = (1) - (2)</i>
Postes (déduction faite des contributions du personnel)	48 129,8	44 017,1	4 112,7
Autres dépenses de personnel	9 274,2	9 004,8	269,4
Traitements et indemnités des juges (y compris les dépenses communes de personnel)	2 584,5	2 505,2	79,3
Consultants et experts	203,5	199,6	3,9
Voyages	4 487,8	3 812,6	675,2
Services contractuels	18 716,4	15 834,6	2 881,8
Frais généraux de fonctionnement	8 180,4	8 185,3	(4,9)
Dépenses de représentation	4,0	2,6	1,4
Fournitures et accessoires	1 038,5	1 105,0	(66,5)
Mobilier et matériel	2 688,2	4 480,7	(1 792,5)
Transformation des locaux	640,5	418,9	221,6
Contributions du personnel	10 201,6	10 899,4	(697,8)
<b>Total (montant brut)</b>	<b>106 149,4</b>	<b>100 465,7</b>	<b>5 683,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	10 201,6	10 899,4	(697,8)
Recettes accessoires	5,2	5,2	–
<b>Total (montant net)</b>	<b>95 942,6</b>	<b>89 561,1</b>	<b>6 381,5</b>

### Postes (économie : 4 112 700 dollars)

2. L'économie réalisée, qui représente 8,5 % du crédit ouvert pour cet objet de dépense, se rapporte principalement aux traitements (2 167 400 dollars), aux dépenses communes de personnel (641 100 dollars) et à l'indemnité de subsistance en mission (961 600 dollars). Elle est de 1 840 400 dollars pour le Bureau du Procureur et de 2 272 300 dollars pour le Greffe. Le montant net économisé s'explique par les facteurs suivants :

a) Un taux de change plus favorable du florin néerlandais par rapport au dollar des États-Unis;

b) Des taux de vacance de postes plus élevés que ceux prévus (12,4 % contre 10 % pour les administrateurs et 6,9 % contre 5 % pour les agents des services généraux et des catégories apparentées);

c) Le versement de l'indemnité journalière de subsistance au lieu de l'indemnité de subsistance en mission du fait que les affectations hors siège ont été de courte durée.

**Autres dépenses de personnel (économie : 269 400 dollars)**

3. Le montant net de l'économie réalisée s'explique comme suit :

a) Une économie nette de 616 700 dollars se décomposant en une économie de 746 500 dollars due aux délais de recrutement du personnel temporaire autre que pour les réunions engagé par le Greffe et une dépense additionnelle de 129 800 dollars résultant de l'affectation par le Bureau du Procureur d'une équipe supplémentaire de spécialistes de l'analyse scientifique et technique au programme d'exhumation au Kosovo;

b) Une économie de 114 300 dollars obtenue grâce au renforcement du contrôle exercé sur la rémunération des heures supplémentaires et le sursalaire de nuit;

c) Un dépassement de 461 600 dollars au titre du personnel temporaire pour les réunions, dû à un volume plus important que prévu de documents qui, pour des raisons de sécurité, ont dû être traduits par les services internes et par des traducteurs confirmés.

**Traitement et indemnités des juges (y compris les dépenses communes de personnel) (économie : 79 300 dollars)**

4. Les dépenses effectives ont été plus faibles que prévu.

**Consultants et experts (économie : 3 900 dollars)**

5. Le report à 2001 de l'ouverture d'un certain nombre de procès a entraîné une économie de 18 700 dollars, le Bureau du Procureur n'ayant eu besoin que de 60 journées de consultant au lieu de 75. L'évolution favorable des taux de change a également entraîné des économies au titre des frais de voyage et des indemnités de subsistance. En revanche, un dépassement de 15 100 dollars a été enregistré au Greffe, où un travail confié à un consultant n'a pu être terminé en 1999 comme prévu.

**Voyages (économie : 675 200 dollars)**

6. Une économie de 1 049 100 dollars (23 800 dollars pour les Chambres et 1 025 300 dollars pour le Greffe) a pu être réalisée sur les frais de voyage du fait que les témoins, les membres de leur famille et les personnes les accompagnant ont été moins nombreux que prévu à se rendre à La Haye. En outre, l'évolution favorable des taux de change et les efforts concertés faits par le Tribunal pour promouvoir l'utilisation des moyens de transport les plus économiques ont également permis de réduire les frais de voyage et d'hébergement. Les économies

ainsi réalisées ont été en partie compensées par le dépassement de 373 900 dollars correspondant aux dépenses additionnelles engagées par le Bureau du Procureur pour la poursuite des enquêtes au Kosovo, notamment du programme d'exhumation.

**Services contractuels (économie : 2 881 800 dollars)**

7. L'économie totale, qui comprend 2 873 900 dollars pour le Greffe et 7 900 dollars pour le Bureau du Procureur, se décompose comme suit :

- a) Une économie de 2 373 500 dollars sur le crédit ouvert pour les conseils de la défense, le nombre de détenus ayant été moins élevé que prévu;
- b) Une économie de 249 200 dollars au titre des services fournis aux détenus, due à une évolution favorable des taux de change;
- c) Une économie de 104 000 dollars au titre de la formation (7 900 dollars pour le Bureau du Procureur et 96 100 dollars pour le Greffe), due au fait que l'intensification des activités au Kosovo n'a pas permis de libérer tout le personnel qui devait initialement participer au programme de formation;
- d) Une économie de 160 500 dollars sur le crédit affecté à l'établissement des procès-verbaux, les audiences ayant été moins nombreuses que prévu;
- e) Une économie de 25 500 dollars sur le crédit ouvert pour les autres services contractuels, l'utilisation de services d'analyse scientifique et technique et de décontamination ayant été moins importante que prévu.

**Frais généraux de fonctionnement (dépassement : 4 900 dollars)**

8. Le dépassement est un montant net qui se décompose comme suit :

- a) Une économie nette de 193 400 dollars au titre de la location des locaux, l'incidence de l'évolution favorable des taux de change (259 400 dollars) ayant été en partie compensée par des frais imprévus d'hébergement temporaire à Pristina (66 000 dollars);
- b) Un dépassement de 92 200 dollars dû à la présentation par le propriétaire de locaux loués d'une facture correspondant à des dépenses d'entretien encourues en 1999;
- c) Une économie de 30 300 dollars au titre de la location de matériel;
- d) Une économie de 304 300 dollars au titre des communications, l'installation de matériel moderne de communication par satellite permettant une exploitation en service rapide qui s'est traduite par une réduction sensible du temps d'utilisation des répéteurs et des droits d'accès;
- e) Une économie de 141 500 dollars au titre de la location de matériel, qui s'explique par l'évolution favorable des taux de change et les faibles dépenses d'entretien des véhicules, ceux-ci étant relativement récents;
- f) Un dépassement de 582 100 dollars au titre des autres frais généraux de fonctionnement, dû au règlement d'une demande d'indemnisation et à la constitution d'une provision destinée à couvrir les demandes d'indemnités qui pourraient être présentées à la suite du décès de détenus ou de verdicts d'acquiescement.

**Dépenses de représentation (économie : 1 400 dollars)**

9. Les dépenses effectives ont été moins élevées que prévu.

**Fournitures et accessoires (dépassement : 66 500 dollars)**

10. Des dépassements ont été enregistrés au titre des fournitures de bureau (68 700 dollars), du papier et autres fournitures de photocopie (69 400 dollars), des abonnements (4 300 dollars), des fournitures audiovisuelles (15 700 dollars) et des fournitures sanitaires et fournitures pour le laboratoire d'analyses scientifiques et techniques (122 600 dollars), les activités du Bureau du Procureur relatives aux audiences et au programme d'exhumation ayant été plus importantes que prévu. Ces dépassements ont été en partie compensés par des économies au titre des fournitures informatiques (45 600 dollars), des ouvrages de bibliothèque (5 000 dollars), des uniformes (52 300 dollars), des carburants et lubrifiants (85 600 dollars) et d'autres fournitures diverses (25 800 dollars). La livraison en 2000 seulement de fournitures informatiques commandées en 1999 a conduit à réduire les achats de l'année. L'économie réalisée sur les carburants tient à une consommation moindre que prévu, des véhicules commandés pour le programme d'exhumation n'ayant été livrés qu'en juillet au lieu de janvier 2000, et à la baisse des prix consécutive à l'évolution des taux de change.

**Mobilier et matériel (dépassement : 1 792 500 dollars)**

11. L'écart par rapport aux prévisions s'explique par un dépassement de 1 859 200 dollars au titre du matériel informatique (507 800 dollars), des véhicules (448 700 dollars), du matériel divers (440 900 dollars), du mobilier et des agencements (227 700 dollars), du matériel de communications (109 800 dollars), des logiciels (76 200 dollars), du matériel de sécurité (45 800 dollars) et du matériel de bureau (2 300 dollars), compensé en partie par une économie de 66 700 dollars au titre du matériel audiovisuel. Le programme d'exhumation au Kosovo s'est sensiblement intensifié et, entre autres activités, on a construit une morgue, ce qui a nécessité l'achat de différents types de matériel.

**Transformation des locaux (économie : 221 600 dollars)**

12. Le projet d'installation d'une cafétéria au siège du Tribunal à La Haye, pour lequel un crédit de 433 000 dollars avait été inscrit au budget, a été abandonné, le prix demandé par le soumissionnaire le moins-disant (plus de 900 000 dollars) ayant été jugé trop élevé, compte tenu du caractère temporaire du Tribunal. Une partie des ressources prévues a néanmoins servi à financer la transformation en morgue d'un ancien local industriel au Kosovo.

**Contributions du personnel (dépassement : 697 800 dollars)**

13. Un dépassement de 697 800 dollars a été enregistré au titre des contributions du personnel, mais il a été entièrement compensé par une économie de même montant au titre des recettes provenant de ces contributions.

### **III. Décision à prendre par l'Assemblée générale**

14. L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport.

## Annexe I

### Indicateurs de résultat pour 2000

Comme suite à l'examen des indicateurs de résultat au début de 2000, un certain nombre d'indicateurs ont été regroupés ou supprimés. Les indicateurs ci-après comprennent donc certains des indicateurs utilisés précédemment et ceux qui seront utilisés dans les rapports futurs.

<i>Indicateurs de résultat (nombres)</i>	<i>Prévus</i>	<i>Effectifs</i>
<b>A. Les Chambres</b>		
Nombre de procès	8	13
Nombre d'appels	33	73
Nombre d'audiences	1 012	737
Nombre de journées de sessions plénières	9	8
Pièces soumises – Total (nombre de pages)	55 000	79 321
Pièces soumises – Chambres (nombre de pages)	4 000	3 604
Procès-verbaux (nombre de pages)	71 500	78 647
<b>B. Le Bureau du Procureur</b>		
<i>Division des poursuites</i>		
Nombre de requêtes, recours et réponses	450	400
Nombre de procès en préparation	12	8
Rapports de recherche (Section des avis juridiques)	20	20
<i>Division des enquêtes</i>		
Nombre d'enquêtes	31	37
Nombre de témoins interrogés	1 932	5 620
Nombre de mandats de perquisition obtenus	4	14
Nombre de demandes d'assistance – reçues par le Tribunal	360	590
Nombre de demandes d'assistance – émanant du Tribunal	1 000	1 391
<i>Équipe de recherche des principaux responsables</i>		
Nombre de rapports établis	200	212
<i>Équipe d'analystes militaires</i>		
Nombre de rapports établis	600	612
<i>Groupe du renseignement</i>		
Nombre de contacts établis	80	386
<i>Groupe de l'analyse scientifique et technique</i>		
Nombre d'emplacements d'inhumation collective évalués en vue d'une exhumation éventuelle	27	288
Nombre de charniers dont le contenu a été exhumé	110	264
Nombre de cadavres exhumés	2 143	1 824
Nombre d'autopsies effectuées	2 143	1 824

<i>Indicateurs de résultat (nombres)</i>	<i>Prévus</i>	<i>Effectifs</i>
<i>Section des informations et des éléments de preuve</i>		
Nombre d'éléments de preuve détenus		
Nombre de pages	1 800 000	2 128 000
Nombre de vidéocassettes	2 600	3 936
<i>Base de données pénales</i>		
Nombre de corrélations mises en mémoire (total cumulé)	808 000	737 700
<b>C. Le Greffe</b>		
<i>Services de presse et d'information</i>		
Nombre de demandes de documents	12 000	s.o.
Nombre de contacts avec la presse	60 000	36 900
Nombre de visites organisées (universités, sociétés juridiques, etc.)		
Nombre de groupes	240	160
Nombre de visiteurs	6 000	3 005
Nombre de consultations de la page d'accueil Internet	1 080 000	1 110 000
<i>Division de l'appui judiciaire</i>		
<i>Quartier pénitentiaire</i>		
Nombre de détenus (en moyenne)	40	35
Nombre de transports de détenus	1 425	996
Nombre d'heures de présence des visiteurs	25 391	16 946
Nombre d'appels téléphoniques surveillés	16 622	27 552
<i>Service des conseils de la défense</i>		
Membres de la défense	125	125
Nombre de demandes d'autorisation de visite des détenus	730	623
<i>Groupe de la bibliothèque et des références</i>		
Nombre d'ouvrages dans la collection	5 000	5 074
Nombre de demandes de recherche	4 200	4 165
Nombre d'heures d'utilisation de la base de données juridiques	1 800	1 541
<i>Groupe des archives</i>		
Nombre de documents classés	4 800	s.o.
Dossiers transférés (en mètres)	84	207
Nombre de demandes d'informations	1 900	443
<i>Division des questions juridiques</i>		
<i>Section de l'aide aux victimes et aux témoins</i>		
Nombre de témoins	600	512
Nombre de journées de présence des témoins	4 800	3 703
Nombre de témoins bénéficiant d'une protection spéciale	250	168
Nombre de demandes de logement	20	15
Nombre de témoins ayant besoin d'une aide supplémentaire	120	141

<i>Indicateurs de résultat (nombres)</i>	<i>Prévus</i>	<i>Effectifs</i>
<i>Groupe de l'appui juridique au Greffe</i>		
Nombre de contrats examinés	36	
Nombre de projets de recherche	15	
Nombre d'accords internationaux négociés	27	
<i>Division de l'appui administratif</i>		
<i>Bureau du Chef de l'administration</i> (en millions de dollars É.-U.)		
Crédits ouverts/dépenses (nets)	95,9	89,6
Dépenses extrabudgétaires (nettes)	5,8	5,4
<i>Section des services de sécurité</i>		
Filtrage du personnel à l'entrée dans le bâtiment (nombre de passages)	295 200	479 200
Nombre de paquets inspectés et passés par un appareil de détection	82 140	89 468
Nombre de cartes d'entrée délivrées à des visiteurs	14 520	15 585
<i>Section des finances (par mois)</i>		
Nombre de calculs relatifs aux états de paie	1 100	1 111
Nombre d'engagements de dépense	750	850
Nombre de factures traitées	1 600	1 563
Nombre de décaissements	2 100	2 276
<i>Section des ressources humaines</i>		
Postes figurant au tableau d'effectifs	882	848
Autre personnel (ressources extrabudgétaires, fonds d'affectation spéciale)	250	350
Nombre de candidatures reçues	9 000	7 126
Nombre d'offres d'engagement	400	480
Nombre de contrats de louage de services	800	908
<i>Section des services de conférence et de l'appui linguistique</i>		
Traduction (nombre de pages traduites par an)	80 000	67 238
Interprétation de conférences (nombre de journées)	3 800	3 145
Interprétation sur le terrain (nombre de journées)	5 197	3 491
Rédaction des procès-verbaux d'audience (nombre de journées)		
Français	2 790	1 906
Anglais	465	427
<i>Section de l'appui électronique et des communications</i>		
Groupe de l'administration du réseau local – nombre de demandes d'aide	6 500	4 723
Groupe de l'appui informatique – nombre de demandes d'aide	40 500	35 371
Groupe de l'audiovisuel – nombre de demandes d'aide	2 400	3 442

<i>Indicateurs de résultat (nombres)</i>	<i>Prévus</i>	<i>Effectifs</i>
Groupe des communications – nombre de demandes d'aide	1 403	2 260
Groupe de la formation – nombre de jours de formation	2 700	2 129
Groupe de la programmation – nombre de projets en cours	20	10
<i>Section des services généraux</i>		
Nombre d'interventions du Groupe des bâtiments	1 935	7 221
Travaux de graphisme (nombre de demandes de reproduction)	2 125	1 530
Protocole (nombre de demandes de visas et de cartes d'identité reçues)	3 072	3 736
Réception et inspection (nombre de rapports d'inspection établis)	692	1 030
Parc de véhicules	72	138
<i>Section des achats et des voyages</i>		
Achats (nombre de commandes)	770	1 063
Voyages (nombre d'autorisations de voyage)	5 123	6 508

## Annexe II

### Activités financées par les contributions volontaires et les fonds d'affectation spéciale

1. Dans ses résolutions 49/242 B du 20 juillet 1995 et 53/212 du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a invité les États Membres et les autres parties intéressées à verser pour le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie des contributions volontaires pouvant être acceptées par le Secrétaire général. Au 31 décembre 2000, les dons en espèces reçus pour le Fonds de contributions volontaires que le Conseil de sécurité a créé dans sa résolution 827 (1993) du 25 mai 1993 pour appuyer les activités du Tribunal international s'élevaient à environ 31 296 423 dollars. Sur ce montant, 1 539 864 dollars concernaient la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2000 (voir tableau II.1). En outre, au 31 décembre 2000, des annonces de contributions en espèces à hauteur de 1 447 951 dollars et de contributions en nature s'élevant à quelque 1 210 000 dollars, non compris le coût du personnel et des experts détachés auprès du Tribunal par les gouvernements et les organisations et institutions internationales, avaient été reçues.

2. Les contributions volontaires ont été consacrées à des activités d'appui aux poursuites et aux enquêtes menées par le Tribunal – activités au Kosovo; examen des dossiers grâce au projet dit du « code de la route »; aide aux victimes et aux témoins; et acquisition de matériel, de livres et de périodiques pour la bibliothèque. Les dépenses financées grâce au Fonds de contributions volontaires se sont élevées en 2000 à 5 384 300 dollars (voir tableau II.3).

Tableau II.1

#### Montant total des contributions en espèces versées au Fonds de contributions volontaires, par contribuant, depuis sa création

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant des donations entre le 25 mai 1993 et le 31 décembre 1999</i>	<i>29 756 559</i>
<b>Donations pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2000</b>	
Allemagne . . . . .	100 000
Canada . . . . .	204 013
Danemark . . . . .	50 000
États-Unis d'Amérique . . . . .	100 251
Norvège . . . . .	32 189
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	128 885
Suisse . . . . .	112 000
Union européenne . . . . .	810 330
Université d'Utrecht . . . . .	2 196
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>1 539 864</b>
<b>Total . . . . .</b>	<b>31 296 423</b>

Tableau II.2  
**Contributions en espèces au Fonds de contributions volontaires,  
 par contribuant : montants annoncés au 31 décembre 2000**

(En dollars des États-Unis)

Association du Barreau allemand . . . . .	1 500
Bosnie-Herzégovine . . . . .	45 455
États-Unis d'Amérique . . . . .	702 309
Finlande . . . . .	170 000
Luxembourg . . . . .	25 000
Union européenne . . . . .	503 687
<b>Total des montants annoncés au 31 décembre 2000. . . . .</b>	<b>1 447 951</b>

Tableau II.3  
**Dépenses pour l'année 2000 au 31 décembre 2000**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Projet</i>	<i>Dépenses</i>
Projet dit du « code de la route » . . . . .	317 900
Bibliothèque . . . . .	128 300
Activités au Kosovo . . . . .	4 175 200
Activités d'information . . . . .	514 700
Autres activités . . . . .	248 200
<b>Total. . . . .</b>	<b>5 384 300</b>

3. Pour 2000, les principales activités financées au moyen des contributions en espèces au Fonds de contributions volontaires sont les suivantes :

a) Projet dit du « code de la route ». Ce projet a permis de produire des index et de brèves traductions des dizaines de milliers de pages de documents soumis au Tribunal. Le financement apporté tout au long de 1999 et 2000 a permis de couvrir le coût des juristes, traducteurs et documentalistes et du personnel administratif affectés au projet;

b) Bibliothèque. La Commission européenne a continué d'apporter son concours à la bibliothèque du Tribunal en lui permettant d'enrichir son fond de livres, revues juridiques et CD-ROM. L'acquisition d'un système informatique permet maintenant d'accéder en direct à des bases de données juridiques et à des documents sur CD-ROM. Le projet a été exécuté par la Fondation Carnegie;

c) Activités au Kosovo. Les contributions versées ont aidé le Tribunal à faire face au surcroît d'activités dû au conflit au Kosovo. Ont ainsi été financés au titre des activités au Kosovo une équipe d'enquête sur place, un projet de résorption de l'arriéré de travail accumulé, un projet d'exploitation de documents, une aide à des poursuites au niveau local et du personnel d'appui administratif, financier et linguistique (interprètes) affecté aux activités au Kosovo;

d) Information. Le programme d'information, qui a débuté en septembre 1999, s'est principalement efforcé d'améliorer la façon dont le Tribunal et ses activités, en particulier celles de ses chambres, étaient perçus à l'extérieur et de mieux faire connaître ces activités aux populations des pays issus de l'ex-Yougoslavie. Les contributions volontaires ont permis, lors de la phase de lancement du projet, de recruter du personnel, d'acquérir un véhicule pour le travail sur le terrain, d'assumer les frais d'administration et les coûts de production et de publicité;

e) Autres activités. Cette rubrique couvre l'enquête sur l'évolution démographique de la Bosnie-Herzégovine, le personnel chargé d'aider le Procureur dans ses efforts visant à convaincre les gouvernements d'arrêter les personnes inculpées du chef de crime de guerre, la fourniture de services d'appui aux témoins, notamment l'acquisition d'un véhicule permettant le transport de ces témoins, de services médicaux et de vêtements aux témoins et la formation linguistique à l'intention du personnel aidant victimes et témoins.

---